

ORGNAC SUR VEZERE
Mairie

Destinataire(s)

ORGNAC SUR VEZERE
ARS 19 DELEGATION 19

19410 ORGNAC SUR VEZERE

EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux.
Portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Echantillon n° : 20211215-21629-38084	<i>Commune :</i> ORGNAC SUR VEZERE				
Produit : Eau distribuée désinfectée	<i>Origine :</i> ORGNAC SUR VEZERE				
Prélevé par NA Melle ANTUNES (QUALYSE TU) Prélèvement réalisé selon la norme FD T 90-520- NF EN ISO 19458 et sous couvert de l'accréditation 1-6892.					
Date de réception 16/12/2021	Condition prélèv.				
Date de prélèvement 16/12/2021	Motif de la visite CS				
Heure de prélèvement 10:35	Type de visite D1				
Point de surveillance ORGNAC SUR VEZERE BOURG	Coût prélèvement E.				
N°Prélèvement ARS	Analyse commencée le 16/12/2021				
Localisation exacte MAIRIE	Analyse terminée le 20/12/2021				
N° Analyse ARS	Heure d'arrivée au laboratoire 14:00				
ANALYSE	RESULTAT	UNITE	METHODE	REFERENCE DE QUALITE	LIMITE DE QUALITE
PARAMETRES ORGANOLEPTIQUES, ASPECT					
Coloration	<5	mg / L Pt	Méthode interne INS-METH-CHIMG-19047		
Aspect	0		Qualitative		
Odeur	0		Qualitative	Absence	
Saveur	0		Qualitative	Acceptable	
Turbidité	<0.30	NFU	NF EN ISO 7027-1	2.00	
PHYSICO-CHIMIE					
pH	6.3	unité pH	NF EN ISO 10523	6.5 - 9.0	
Conductivité corrigée à 25°C	86.9	µS / cm	NF EN 27888	200 à 1100	
MATIERES ORGANIQUES					
Ammonium, NH4	<0.01	mg / L NH4	NF EN ISO 15 923-1	0.10	
BACTERIOLOGIE					
Microorganismes revivifiables à 22°C -68H	5	UFC / mL	NF EN ISO 6222		
Microorganismes revivifiables à 36°C- 44H	1	UFC / mL	NF EN ISO 6222		
Bactéries coliformes	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1-septembre 2000	0	
Escherichia coli	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 9308-1-septembre 2000		0
Enterocoques	0	UFC / 100 mL	NF EN ISO 7899-2		0

ORGNAC SUR VEZERE

EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE

Dossier n° : 20211215-21629
Echantillon n° : 20211215-21629-38084
Produit : Eau distribuée désinfectée
Origine : ORGNAC SUR VEZERE

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	METHODE	REFERENCE DE QUALITE	LIMITE DE QUALITE
PARAMETRES MESURES SUR SITE :					
Température de l'Eau	9.3	°C	INS-METH-PRELV-122		25.0

COMMENTAIRE : pH mesuré au Laboratoire à la température de 19.3 °C

BACTERIOLOGIE : Un dénombrement de 1 ou 2 signifie présence. Un dénombrement de 3 à 9 correspond à un nombre estimé.

CHIMIE : Pour limiter les risques de contamination, la filtration est réalisée au laboratoire dans un délai inférieur à 8 heures.

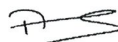
HAP : Le Benzo j Fluoranthene ne peut pas être totalement séparé du Benzo B et Benzo K Fluoranthene. Le Triphenylene ne peut pas être totalement séparé du Chrysene et du Benzo A Anthracene.

Validé par : **Pascale AMBROISE** Cadre technique

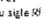
Date de validation: 30/12/2021


Mme P. AMBROISE
Cadre Technique

Rapport d'analyse conclu
par le signataire :




Accréditation N°
1-6513
1-6892
1-6893
Liste des sites et
portées
disponibles sur
www.cofrac.fr

La conclusion comme la déclaration de conformité ne sont couvertes par la reconnaissance de compétence délivrée par le COFRAC que si et seulement si toutes les analyses/prestations sont marquées du sigle 

L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence de QUALYSE pour les seules analyses / prestations marquées du sigle 

Les informations données par le client ou vétérinaire sont présentées en caractère gras. Les informations en italique et en gras sont données par le préleveur.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral. Il ne peut être reproduit partiellement sans l'approbation de laboratoire.
Les informations concernant les incertitudes de mesure sont fournies à la demande du client.
Pour conclure, déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.
Qualyse s'exonère de toute responsabilité quant aux informations fournies par le client pouvant affecter la validité du résultat.
Dans le cas où le prélèvement a été réalisé par le client ou son délégataire, les résultats ne se rapportent qu'à l'objet tel que reçu et soumis à essais. Dans tous les autres cas, les résultats ne se rapportent qu'à l'objet soumis à essai.

Rapport d'analyse

n° : 20211215-21629-38083

Edité le : 30/12/21

ORGNAC SUR VEZERE
Mairie

Destinataire(s)
ORGNAC SUR VEZERE
ARS 19 DELEGATION 19

19410 ORGNAC SUR VEZERE

EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux.
Portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Echantillon n° : 20211215-21629-38083	Commune : ORGNAC SUR VEZERE				
Produit : Eau distribuée désinfectée	Origine : ORGNAC SUR VEZERE				
Prélevé par : NA Melle ANTUNES (QUALYSE TU)					
Prélèvement réalisé selon la norme FD T 90-520- NF EN ISO 19458 et sous couvert de l'accréditation 1-6892.					
Date de réception : 16/12/2021	Condition prélèv.				
Date de prélèvement : 16/12/2021	Motif de la visite : CS				
Heure de prélèvement : 10:35	Type de visite : D1				
Point de surveillance : ORGNAC SUR VEZERE BOURG	Coût prélèvement E. : 0.00				
N°Prélevement ARS	Analyse commencée le : 16/12/2021				
Localisation exacte : MAIRIE	Analyse terminée le : 29/12/2021				
N° Analyse ARS	Heure d'arrivée au laboratoire : 14:00				
ANALYSE	RESULTAT	UNITE	METHODE	REFERENCE DE QUALITE	LIMITE DE QUALITE
METABOLITES DE CHLOROACETAMIDES					
ESSA Métochllore	0.070	µg / L	INS-METH-CHIMT-1011		0.100

COMMENTAIRE : Métabolites de chloroacétamides soustraits sur le site de La Rochelle en injection directe / LCMSMS (méthode INS-METH-CHIMT-1011) N° d'accréditation 1-6892.

BACTERIOLOGIE : Un dénombrement de 1 ou 2 signifie présence. Un dénombrement de 3 à 9 correspond à un nombre estimé.

CHIMIE : Pour limiter les risques de contamination, la filtration est réalisée au laboratoire dans un délai inférieur à 8 heures.

HAP : Le Benzo j Fluoranthene ne peut pas être totalement séparé du Benzo B et Benzo K Fluoranthene. Le Triphenylene ne peut pas être totalement séparé du Chrysene et du Benzo A Anthracene.

Validé par : Pascale AMBROISE Cadre technique



Date de validation: 30/12/2021

Rapport d'analyse conclu
par le signataire :

Mme P. AMBROISE
Cadre Technique




Accréditation N°
1-6513
1-6892
1-6893
Liste des sites et
portées
disponibles sur
www.cofrac.fr

La conclusion comme la déclaration de conformité ne sont couverts par la reconnaissance de compétence délivrée par le COFRAC que si et seulement si toutes les analyses/prestations sont marquées du sigle .
L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence de QUALYSE pour les seules analyses / prestations marquées du sigle .

Les informations données par le client ou vétérinaire sont présentées en caractère gras. Les informations en italique et en gras sont données par le préleveur.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral. Il ne peut être reproduit partiellement sans l'approbation de laboratoire.
Les informations concernant les incertitudes de mesure sont fournies à la demande du client.
Pour conclure, déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.
Qualyse s'exonère de toute responsabilité quant aux informations fournies par le client pouvant affecter la validité du résultat.
Dans le cas où le prélèvement a été réalisé par le client ou son délégataire, les résultats ne se rapportent qu'à l'objet tel que reçu et soumis à essais. Dans tous les autres cas, les résultats ne se rapportent qu'à l'objet soumis à essai.

